

Les inscriptions à l'école primaire de Villeperdue pour l'année scolaire 2020/2021

Elles auront lieu sur rendez-vous, de :

9h00 à 11h30 / 13h30 à 16h30

Vendredi 6, 13, 27 mars / Vendredi 3, 10 avril

Si vous n'êtes pas disponible, prendre directement un rendez-vous auprès de l'école.

Tél : 02 47 26 29 59

ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr

Modalités à suivre

- 1) Passer à la mairie, muni du Livret de Famille et d'un justificatif de domicile,
 - qui délivrera un certificat de pré-inscription,
 - qui inscrira éventuellement votre enfant au service de cantine.

- 2) Passer à l'école, présenter les documents suivants :
 - le certificat de pré-inscription délivré par la mairie,
 - le carnet de santé de votre enfant
 - le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (pour les enfants qui sont déjà scolarisés).

L'inscription en **Petite section de Maternelle** pour la rentrée scolaire de septembre 2020 concerne les enfants qui auront atteint l'âge de 3 ans au cours de l'année civile 2017.

La directrice
Muriel Tranchant